

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les projets financiers de M. Chéron sont devenus ceux du ministère. Ils vont être soumis au Parlement. Nous allons voir si celui-ci aura le courage de se rappeler qu'il a le devoir de défendre l'intérêt général contre l'assaut des intérêts particuliers.

La Chambre aurait bien tort de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses ! Si l'on ne nous arrête pas sur la pente où nous avons commencé de rouler, il n'est pas difficile de prévoir où nous allons bientôt tomber !

Il ne s'agit pas de M. Chéron ! Il ne s'agit pas de M. Paul-Boncour. Pas davantage du ministère actuel ou futur, à moins qu'il ne soit déjà passé. L'affaire est autrement grave puisqu'elle met en cause le sort des citoyens français, fonctionnaires ou pas fonctionnaires, dont chacun séparément et tous ensemble seraient ruinés par la ruine de l'Etat.

Peut-être fera-t-on bientôt une terrible expérience par laquelle bien des gens apprendront que l'Etat n'est pas une entité métaphysique mais une réalité vivante, qu'il fait partie de nous et que nous faisons partie de lui ! Cet apprentissage civique répérande que l'Etat a sa vie indépendante de celle des citoyens, que ceux-ci peuvent se désintéresser de lui, prospérer à ses dépens et se bien porter quand il est malade.

Nous avons beau former des coalitions d'égoïsmes constitués en associations ou syndicats pour lutter contre d'autres égoïsmes également groupés en ligues rivales, tous ces compariments, qui se croient séparés, restent unis en dépit d'eux-mêmes par ce fait qu'ils sont tous bâtis sur le terrain commun. Et l'imminence d'un grand péril suffit à leur rendre sensible l'étroite solidarité qui les rassemble au travers même des ridicules barrières qu'ils ont essayé d'élever entre eux ! Que la terre tremble et rien de ce qui est édifié sur elle ne reste debout ! Que l'Etat s'effondre et toutes les entreprises, petites ou grandes, des citoyens seront entraînés dans sa chute ! Ouvriers et industriels, agriculteurs et commerçants, fonctionnaires et professions libérales, rien ne serait épargné.

Pour préserver les catégories, c'est l'ensemble qu'il faut défendre. Ce rôle appartient au Parlement qui représente la nation tout entière et non point quelques-unes de ses parties. La mission est particulièrement difficile et ardue, mais personne ne peut la remplir à sa place...

Oh ! s'il suffisait pour tout régler de renverser le ministère !... Mais ce serait trop facile. Quand la Chambre aura fait cela, elle n'aura rien fait, qu'un peu plus de gâchis.

En admettant qu'ensuite tout se passe suivant le rite accoutumé, qu'est-ce qu'il y aura de changé ?...

Les hommes au gouvernement ! Et encore ! Quant aux difficultés, elles seront les mêmes. Peut-être aggravées. Par dessus les protestations isolées, c'est la voix du pays qu'il faut entendre. Chacun de ceux qui protestent a peut-être raison pour soi. Mais chacun a tort devant tout le monde... dont il est.

On aura beau renverser le ministère Paul-Boncour, il restera tout de même quelque dix milliards à trouver. Et on restera devant le même problème : « comment ? »

Dans un tout récent article de l'Œuvre, M. Maurice Violette résumait très bien la situation créée par la résistance aux projets financiers.

Tout le monde reconnaît qu'il faut combler le déficit. Les solutions possibles se ramènent à quelques-unes ; les compressions de dépenses, les recettes nouvelles ; l'emprunt ; l'inflation...

Pour des raisons diverses — dont chacune prise en soi peut être excellente — on se repousse toutes successivement.

Alors ?
Il reste une dernière solution, c'est la faillite ? L'Etat ne payera plus ni rente, ni pension, ni indemnité, ni appointements. On liquidera tout. Et l'on repartira de zéro.
Après cet exposé que je viens de

résumer brièvement, M. Maurice Violette ajoute en conclusion :

« Si l'on veut obtenir un de ces résultats également mirifiques qui s'appellent l'emprunt, l'inflation ou la faillite, il faut le dire tout net. Ce qui est certain, c'est qu'une crise ministérielle n'avancera rien, que le nouveau cabinet se trouvera en présence des mêmes difficultés, qu'on ne trouvera plus de ministre des finances et qu'alors la dissolution s'imposera. »

« Il en est qui se figurent que l'heure n'est pas très grave ; je souhaite bien qu'un avenir prochain ne vienne pas leur démontrer que leur optimisme est folie, mais ce ne sera alors qu'à la condition que la majorité sache se discipliner et prendre conscience de son devoir. En pareille circonstance, le Parlement qui se contenterait de simples négations, mériterait le jugement le plus sévère, celui-là même que la majorité d'aujourd'hui a déjà porté sur les précédentes assemblées auxquelles nous devons ce beau gâchis. »

On ne saurait dire plus clairement des vérités plus évidentes. Toutes les négations égoïstes auxquelles le gouvernement s'est heurté ne comptent pas si le Parlement sait, comme il le doit, défendre l'intérêt général contre l'assaut des intérêts particuliers.

Nous verrons bientôt s'il en est capable !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

A DUNIKOWSKI

Des vingt-quatre heures que vous laissez la sagesse des nations pour maudire vos juges, j'espère, Monsieur, que vous aurez su faire un meilleur usage en les bénissant. Car ils le méritent. Ne dites pas que votre condamnation sert surtout vos adversaires. C'est vous surtout qu'elle favorise, sinon tout de suite, puisque vous êtes encore pour quelques semaines en prison, du moins dans l'avenir qu'elle ouvre devant vous.

Si vous faites l'effort, facile après tout, de vous reporter à dix ans d'aujourd'hui, convenez qu'à ce moment personnel ne se rappellera plus que vous avez été puni d'une escroquerie, mais tout le monde répétera qu'ayant fait de l'or vous faites jeté sur la paille humide des cachots parce que votre puissance gênait les grands détenteurs du précieux métal. De l'audace de l'autre jour vous êtes parti pour une gloire qui ne s'éteindra plus, cette gloire à la fois mystique et troublante qui reste après des siècles celle de Nicolas Flamel et de tant d'autres qu'on brûla...

Il se peut même qu'un jour ce soit votre nom qui s'inscrive dans l'histoire comme celui de l'inventeur de la pierre philosophale. Car il est indéniable que vous avez fait de l'or. Le jugement qui vous condamne le prouve lui-même et par des chiffres dont la précision descend jusqu'aux centimes : Deux millions 792.417 fr. 77 centimes voilà ce que vous avez gagné — de certain — en moins de deux ans. N'est-ce pas magnifique ? Quel fonctionnaire, quel ministre, quel savant, pourraient justifier d'un tel gain ? Vous devez le rendre, c'est entendu. Mais qui songera à cette petite réserve dans dix ans ?

Et tout cela avec rien, avec un brevet et une machine que, gravement, les juges ont proclamé sans valeur ! N'est-ce pas le comble de la science et de l'art ? Sans compter que vous êtes sûr de n'avoir plus d'imitateurs : l'or est de plus en plus remplacé par le papier — et ne vaudra plus la peine, demain, qu'on en fasse. Si bien qu'au moins inspirée, vous aurez été le premier et le dernier des alchimistes.

BATIGNE.

LE GOUVERNEMENT ET LA SEMAINE DE 40 HEURES

Au conseil de cabinet, la question a été posée, au cours de la discussion, de la position qu'il conviendrait de prendre sur le problème de la semaine de quarante heures, que discute actuellement le B. I. T., à Genève.

Il a été décidé, en principe, qu'il n'y avait pas lieu de s'élever contre une telle réforme si elle est réalisée sur le plan international.

Informations

Les projets financiers

L'élaboration des projets financiers du gouvernement est terminée. Le déficit de 10 milliards 545 millions serait comblé moitié par des économies, moitié par des aménagements fiscaux.

En ce qui concerne les fonctionnaires, ils prévoient un prélèvement allant de 2 à 10 0/0 pendant une année seulement et ne portant que sur les traitements au-dessus de douze mille francs.

L'âge de la retraite des anciens combattants est reculé de 50 à 55 ans et de 55 à 60 ans.

Une loterie, dite de la « Reconnaissance nationale », sera créée en faveur des Offices des mutilés et des combattants, fondus en un seul.

Le détail des aménagements fiscaux (taxes nouvelles, etc.), ne sera connu de façon précise que lundi soir, après un Conseil des Ministres.

Les membres du gouvernement ont décidé d'amputer leurs traitements de 10 pour cent.

En Espagne

On a remarqué samedi, que des mesures de police avaient été prises.

Les centres officiels étaient surveillés par des gardes d'assaut et des gardes civils armés. La police était renforcée aux alentours des gares.

Des camions transportant des gardes d'assaut armés ont parcouru certaines voies de Madrid.

Le ministre de l'Intérieur communique qu'une fusillade nourrie a eu lieu à Barcelone, dans le quartier de Sans. Les forces de police étant accourues sur les lieux, ont recueilli un garde civil étendu sur le sol. Près de lui, un homme se tenait un pistolet à la main. Les gardes ont tiré sur l'individu et l'ont tué.

Les évadés de Villa-Cisneros

Les 29 monarchistes espagnols qui se sont évadés de Villa-Cisneros ont débarqué à Sesimbra, petit port de pêche au sud de Lisbonne. Le chalutier qui les a amenés a pris aussitôt le large.

L'un des évadés a déclaré que ses compagnons et lui avaient l'intention de se rendre immédiatement à Lisbonne, où ils comptent arriver vers minuit.

La traversée de Villa-Cisneros jusqu'à Sesimbra a duré quatorze jours.

Les évadés ont changé plusieurs fois de bateau en pleine mer. Malgré leurs tribulations le voyage a été excellent et le moral des évadés est splendide.

En Allemagne

On constate dans les détachements d'assauts hitlériens, de nombreuses dissidences et un esprit de révolte qui se cristallise autour de la personnalité de l'ancien lieutenant d'Hitler, Gregor Strasser, auquel se rallient les mécontents.

Le secrétaire privé d'Hitler se serait mis en rapport avec M. Gregor Strasser, pour tenter de l'amener à une réconciliation avec son ancien chef.

La question des dettes

Le correspondant du « New-York Times » déclare que le président Hoover est nettement opposé à toute réduction de la dette française et italienne, mais qu'il est favorable à une diminution de versement de la Grande-Bretagne, de la Pologne, de la Grèce, de la Hongrie et de la Belgique.

En outre, le président a l'impression que le refus de payer de la France a détruit la cabale européenne laborieusement montée par la France, contre les Etats-Unis, dans l'affaire des dettes de guerre.

La situation dans l'Inde

Un changement dans la situation politique hindoue semble être sur le point de se produire : on croit, en effet, que certains des principaux délégués à la conférence de la Table Ronde, ainsi que des chefs hindous ont été invités à s'entretenir avec le vice-roi, à Delhi.

A la frontière de Memel

Une manifestation destinée à démontrer le caractère germanique du territoire de Memel a eu lieu dimanche, à Tilsit, à la frontière de ce territoire et du Reich.

Le conseiller de gouvernement Hoffman, président de l'« Association des Prussiens orthodoxes fidèles au Reich », après avoir longuement dénoncé la politique de la Lituanie à l'égard de Memel, a conclu :

« Le jour viendra où les chaînes du lion allemand se desserreront et où ce lion reprendra alors une nouvelle vie. Les Lithuaniens regretteront alors leur attitude envers Memel. »

En Chine

Le gouvernement vient de publier un décret interdisant à tous les étudiants chinois ayant fait leurs études dans les Universités russes, d'entrer au service du gouvernement.

Les milieux gouvernementaux ont pris cette décision parce qu'ils ont remarqué, au cours de ces dernières années, que des étudiants qui avaient suivi l'enseigne-

ment communiste en Russie, entraient à leur retour en Chine dans les services de l'Etat. On estime que cette décision pourrait entraîner des difficultés.

Le conflit sino-japonais

On mande de Shanghai que les chefs des armées communistes en Chine ont publié un manifeste dans lequel ils se déclarent prêts à combattre « l'invasion japonaise », aux côtés des troupes gouvernementales, pourvu que les opérations militaires contre les zones « soviétiques » chinoises soient immédiatement suspendues et que des droits « pleinement démocratiques » soient accordés à la population.

— Pour lutter contre l'incendie dans la marine marchande des marins feront un stage aux sapeurs-pompiers de Paris.

— La propriété de Georges Clemenceau d'une contenance de 34 ares, située à St-Vincent-du-Jard (Vendée) est classée parmi les monuments historiques.

— Un train allant de Stendel à Berlin a tamponné à un passage à niveau une voiture transportant 6 personnes. Trois ont été tuées et les autres trois très gravement blessées.

— L'Association des anciens militaires du Maroc a donné samedi soir, à Paris, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'occupation du Maroc un grand dîner présidé par le général d'Armado.

— On a arrêté à Paris les nommés Paillet, employé chez un agent de change à Paris, et Hostalter, banquier, coupables d'avoir volé pour 20 millions de litres à M. Donovan, agent de change, rue Talbott.

— On a remarqué samedi, que des mesures de police avaient été prises.

Les centres officiels étaient surveillés par des gardes d'assaut et des gardes civils armés. La police était renforcée aux alentours des gares.

Des camions transportant des gardes d'assaut armés ont parcouru certaines voies de Madrid.

Le ministre de l'Intérieur communique qu'une fusillade nourrie a eu lieu à Barcelone, dans le quartier de Sans. Les forces de police étant accourues sur les lieux, ont recueilli un garde civil étendu sur le sol. Près de lui, un homme se tenait un pistolet à la main. Les gardes ont tiré sur l'individu et l'ont tué.

Les évadés de Villa-Cisneros

Les 29 monarchistes espagnols qui se sont évadés de Villa-Cisneros ont débarqué à Sesimbra, petit port de pêche au sud de Lisbonne. Le chalutier qui les a amenés a pris aussitôt le large.

L'un des évadés a déclaré que ses compagnons et lui avaient l'intention de se rendre immédiatement à Lisbonne, où ils comptent arriver vers minuit.

La traversée de Villa-Cisneros jusqu'à Sesimbra a duré quatorze jours.

Les évadés ont changé plusieurs fois de bateau en pleine mer. Malgré leurs tribulations le voyage a été excellent et le moral des évadés est splendide.

En Allemagne

On constate dans les détachements d'assauts hitlériens, de nombreuses dissidences et un esprit de révolte qui se cristallise autour de la personnalité de l'ancien lieutenant d'Hitler, Gregor Strasser, auquel se rallient les mécontents.

Le secrétaire privé d'Hitler se serait mis en rapport avec M. Gregor Strasser, pour tenter de l'amener à une réconciliation avec son ancien chef.

La question des dettes

Le correspondant du « New-York Times » déclare que le président Hoover est nettement opposé à toute réduction de la dette française et italienne, mais qu'il est favorable à une diminution de versement de la Grande-Bretagne, de la Pologne, de la Grèce, de la Hongrie et de la Belgique.

En outre, le président a l'impression que le refus de payer de la France a détruit la cabale européenne laborieusement montée par la France, contre les Etats-Unis, dans l'affaire des dettes de guerre.

La situation dans l'Inde

Un changement dans la situation politique hindoue semble être sur le point de se produire : on croit, en effet, que certains des principaux délégués à la conférence de la Table Ronde, ainsi que des chefs hindous ont été invités à s'entretenir avec le vice-roi, à Delhi.

A la frontière de Memel

Une manifestation destinée à démontrer le caractère germanique du territoire de Memel a eu lieu dimanche, à Tilsit, à la frontière de ce territoire et du Reich.

Le conseiller de gouvernement Hoffman, président de l'« Association des Prussiens orthodoxes fidèles au Reich », après avoir longuement dénoncé la politique de la Lituanie à l'égard de Memel, a conclu :

« Le jour viendra où les chaînes du lion allemand se desserreront et où ce lion reprendra alors une nouvelle vie. Les Lithuaniens regretteront alors leur attitude envers Memel. »

En Chine

Le gouvernement vient de publier un décret interdisant à tous les étudiants chinois ayant fait leurs études dans les Universités russes, d'entrer au service du gouvernement.

Les milieux gouvernementaux ont pris cette décision parce qu'ils ont remarqué, au cours de ces dernières années, que des étudiants qui avaient suivi l'enseigne-

ment communiste en Russie, entraient à leur retour en Chine dans les services de l'Etat. On estime que cette décision pourrait entraîner des difficultés.

Le conflit sino-japonais

On mande de Shanghai que les chefs des armées communistes en Chine ont publié un manifeste dans lequel ils se déclarent prêts à combattre « l'invasion japonaise », aux côtés des troupes gouvernementales, pourvu que les opérations militaires contre les zones « soviétiques » chinoises soient immédiatement suspendues et que des droits « pleinement démocratiques » soient accordés à la population.

Pour lutter contre l'incendie dans la marine marchande des marins feront un stage aux sapeurs-pompiers de Paris.

La propriété de Georges Clemenceau d'une contenance de 34 ares, située à St-Vincent-du-Jard (Vendée) est classée parmi les monuments historiques.

Un train allant de Stendel à Berlin a tamponné à un passage à niveau une voiture transportant 6 personnes. Trois ont été tuées et les autres trois très gravement blessées.

L'Association des anciens militaires du Maroc a donné samedi soir, à Paris, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'occupation du Maroc un grand dîner présidé par le général d'Armado.

On a arrêté à Paris les nommés Paillet, employé chez un agent de change à Paris, et Hostalter, banquier, coupables d'avoir volé pour 20 millions de litres à M. Donovan, agent de change, rue Talbott.

La Croisade du Vin

Les vignerons ont quelques raisons de n'être pas mécontents.

La vendange ne fut pas exceptionnelle. Mais le vin est de bonne année, alcoolisé et parfumé comme le jus d'une treille que le soleil a caressée.

Puis, l'Amérique parle de redevenir humide, ce qui la rendra peut-être plus fraternelle envers la vieille Europe et plus éprise de justice et d'élegance. Enfin, les journaux sont pleins, ces temps-ci, de l'histoire de ce centenaire, né en 1828, qui attribue sa longévité à la pureté septembrale.

Les auteurs de la Bible nous avaient bien assuré que le vin réjouissait le cœur de l'homme, mais ils n'avaient pas ajouté qu'il était capable de donner la force et la santé durant un siècle et nous avions fini par nous laisser impressionner par les hygiénistes modernes, amis de l'eau et adversaires des bons crus. Notre bonhomme n'a fait qu'une bouchée, l'autre jour, des sermons et des diatribes des médecins. Tant-pis.

« Avez-vous jamais été malade ? » lui demandait-on.

« Des fois, oui, quand j'avais trop bu, mais je me guérissais de la même manière. J'ai travaillé à la forge jusqu'à 96 ans, j'ai bu mon litre chaque jour, une tournée à l'occasion et le petit verre ne m'a jamais fait peur. Et vous me voyez !... »

On l'a vu. C'est bien l'exemple le plus parfait de la vanité des dogmes modernes.

« Ne bois pas ! » dit le sage qui court, morose, vers la tombe.

« Bois ! » dit le fou qui coule des jours insouciant en multipliant les années.

Affaire de tempérament, cas d'espèces ; soit. Je connais bien l'histoire de ce maire de campagne, octogénaire, qu'un ministre en tournée félicitait de sa vigueur qu'il attribuait à l'abstinence des boissons alcooliques. L'autre riait : « C'est bien vrai, reconnut-il, que je ne bois que de l'eau, mais j'ai un frère plus vieux que moi qui est saoul chaque jour et ne s'en porte pas plus mal. » Encore une fois, la vérité n'est pas de ce monde et où est-il le savant qui dira le pourquoi de certaines choses ?

Remontons dans le passé aussi loin que la naissance de la vigne. Qui songeait à médire du vin ? Les Romains, les Gaulois en faisaient leurs délices, les poètes le chantaient ; Ronsard écrivait de lui ce que tout le monde pensait sans le dire :

« Mon cerveau n'est jamais bien sain Si beaucoup de vin ne l'abreuve... »

et j'ai souvenir de l'indignation d'un chansonnier normand du xv^e siècle devant le pichet présenté à sa soif :

« Que l'on fasse ceste eau servir Ou à faire le pot bouillir Ou bien à tremper la morue, Icy n'en entrera jamais !... »

Il a fallu voir naître le xx^e siècle pour que, soudain, l'horreur du vin gagnât l'humanité. D'abord, les conditions de l'existence s'étaient modifiées. On s'était mis à vivre dans une fièvre perpétuelle qui ne laissait à personne le loisir des calmes repas dont le bon vin est l'indispensable accessoire ; les voyages se faisaient en trombe et on n'avait plus le temps d'apprécier la table et la cave des hôtels restés fidèles aux traditions d'autrefois. Puis, vint l'ère des falsifications qui achevèrent de déconsidérer le vin, et puis, enfin, les médecins firent le reste.

Peut-être parce que les piquettes infâmes, les décoctions chimiques et

la difficulté est peut-être, après une période durant laquelle il fut trop desservi, de rendre au jus de la vigne son prestige et sa popularité. Les pouvoirs publics et l'initiative privée ont une tâche commune à remplir. J'ai dit que la médecine faisait amende honorable ; il faut l'encourager et l'aider aussi en poursuivant impitoyablement la fraude. Il est nécessaire, d'autre part, qu'on mette le vin à la portée de tous en surveillant les cours et en facilitant par tous moyens la consommation. Une bonne chose a été de rétablir la tradition d'avant-guerre du « vin compris » dans les repas d'hôtels et de restaurants. Il appartient aux viticulteurs de faire le nécessaire pour que le mouvement s'amplifie.

Georges ROCHER.

Simplicité.

Le chancelier du Reich, le général von Schleicher, n'occupe pas les somptueux appartements de la chancellerie. Il a conservé son logement privé, Alsenstrasse, où n'importe qui peut lui téléphoner, en demandant Jager 19-65.

Le général continue à recevoir ses amis le soir et fait avec eux un bridge aux enchères, où il est de première force.

C'est, de l'avis de tous, « le plus simple » des chanceliers du Reich depuis l'armistice.

L'expert.

Deux amis parlent automobiles.

— Que préférez-vous, demande le pre-

LES CHOSES A SAVOIR

les coupages malheureux leur semblaient néfastes à la santé, ils commencèrent par déconseiller tel cru, puis tel autre, par condamner le Bourgogne trop stimulant, le Bordeaux trop généreux, le vin blanc, le Champagne dans l'intérêt des nerfs sensibles et un beau ou plutôt un mauvais jour, le lait, la camomille ou l'eau claire se sont installés, sur nos tables. Nous ont-ils donné la santé ? Les observateurs impartiaux ne l'ont jamais constaté.

M. le docteur Guéniot dont on fête l'autre jour le centenaire a donné, là-dessus, un avis qui compte doublement puisqu'il émane d'un savant et qu'il résulte d'une longue expérience personnelle.

« A partir de sa maturité, déclarait-il, l'homme ne peut pas se passer de vin ; plus il avance dans la vie, plus il en a besoin. » Et il ajoutait : « Je pense qu'il faut rendre responsable le régime sec des hémorragies cérébrales et des attaques d'apoplexie très fréquentes aux Etats-Unis depuis la prohibition. »

Donc, le vin qui paraît bienfaisant aux vieillards est salubre à tous. La médecine elle-même y revient et, peu à peu, les ordonnances deviennent moins « sèches », à mesure aussi que le végétarisme est moins à la mode.

Le professeur Arnoz, de Bordeaux, écrit « que le vin, s'il est de bonne qualité, est plus capable que tout autre breuvage de constituer une boisson dont l'usage quotidien non seulement ne fatigue pas mais contribue, au contraire, à l'heureux développement de l'individu et de la race. » De son côté, le professeur Gautier affirme : « L'usage du vin, à dose modérée, n'est pas dangereux. Boire à son repas une bouteille ordinaire de 73 centilitres, c'est beaucoup, évidemment, mais enfin, vous n'en éprouverez qu'une légère excitation, un état de réchauffement. » Et il ajoute : « Dans les pays à vin, l'alcoolisme est à peu près inconnu ; le vin qui reconforte et égale suppléant facilement l'alcool qui abêtit. »

C'est presque le régime de notre forgeron centenaire et il convient parfaitement aux gens qui exercent une profession active. Seulement, si le vin est nécessaire à l'organisme, il faut qu'on le choisisse bien et c'est là, sans nul doute, le côté délicat de l'affaire. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de rechercher des crus célèbres pour la consommation normale ; il faut, simplement, se garder des boissons susceptibles d'être frelatées et ne pas s'aventurer chez les four-nisseurs douteux. Ceci dit, le bon petit vin de six à huit degrés est recommandable à tous égards.

La difficulté est peut-être, après une période durant laquelle il fut trop desservi, de rendre au jus de la vigne son prestige et sa popularité. Les pouvoirs publics et l'initiative privée ont une tâche commune à remplir. J'ai dit que la médecine faisait amende honorable ; il faut l'encourager et l'aider aussi en poursuivant impitoyablement la fraude. Il est nécessaire, d'autre part, qu'on mette le vin à la portée de tous en surveillant les cours et en

Chronique du Lot

LE CRIME DE RUEYRES

La reconstitution judiciaire des faits a aggravé encore, si possible, la culpabilité des assassins.

Lundi matin, les magistrats du parquet de Cahors se sont rendus à Rueyres pour y procéder à la reconstitution du crime.

L'annonce de cette opération judiciaire avait naturellement rassemblé toute la population que l'horreur de ce crime a indignée. Elle a pourtant conservé une attitude très digne et bien qu'on la sente pleine de mépris et de dégoût pour les misérables assassins, elle ne se livre pourtant à aucune manifestation.

Nous n'avons pas l'intention de faire du mélodrame autour de ces faits abominables ni d'entrer dans une série de détails aussi horribles que fastidieux. Nous nous bornerons à fixer les précisions nouvelles que cette opération de justice a permis d'obtenir, lesquelles ont aggravé encore — ce qu'on n'aurait pas cru possible — la culpabilité des deux bandits.

On se rappelle que Lamouroux, croyant y trouver une excuse, avait beaucoup insisté sur ce fait qu'il était absolument ivre le soir du crime, qu'il « ne savait plus ce qu'il faisait en sortant du débit de boissons ». Or, devant les magistrats, la propriétaire de l'établissement lui donne un démenti absolu. Elle le fait avec une véhémence indignée qui déconcerte Lamouroux. Celui-ci est bien obligé de reconnaître qu'il a menti — ce ne sera pas la dernière fois — et qu'il avait tout son calme et tout son sang-froid, le 21 décembre au soir, quand il a quitté le débit.

C'est à ce moment-là qu'il rencontre Delluc. Un rapide dialogue s'engage entre les deux chenapans. Lamouroux proposa tout de suite d'aller « faire sauter la vieille » et de lui prendre son argent, car, dit-il, « elle a des sous ». Delluc ne fit aucune objection et les misérables partirent pour leur sinistre expédition.

Sur les lieux du crime
Ce point important bien précisé, les magistrats, les gendarmes et les bandits se rendent à la Gaumerie. Aux environs de la pauvre mesure, isolée dans les bois dénudés, la foule est massée. Elle assiste de loin aux opérations de justice.

Lamouroux indique comment ils pénétrèrent dans l'enclos et ensuite comment il força la porte pour entrer dans la pièce où dormait la veuve Juliac. C'est avec un bâton taillé en pointe qu'il fit glisser le verrou enfoncé dans la pierre qui encadre la porte. L'opération se révèle assez facile, elle s'effectue sans bruit, de sorte que la veuve Juliac ne fut pas réveillée de son sommeil.

Une fois dans la pièce où elle dormait, tandis que Delluc éclairait la scène avec une bougie, Lamouroux se jette sur la vieille femme étendue. La malheureuse se débat, frappe du poing son agresseur car elle est encore vigoureuse et érie.

C'est alors que Lamouroux la frappe de son couteau tandis qu'avec sa main gauche il essaye d'étouffer ses appels au secours.

Ensuite, aidé de Delluc, il se met à la recherche de l'argent. Cette fouille est peu fructueuse. Les deux bandits, bien qu'ils aient tout bouleversé, ne sont pas arrivés à découvrir la cachette de la vieille. Ils doivent se contenter de ce qu'ils trouvent dans un boîte où la veuve Juliac mettait sa menue monnaie : une vingtaine de francs.

Nouvelles précisions
Mais ce récit des deux assassins n'explique pas tout. Le juge d'instruction intervient alors vigoureusement pour leur faire observer.

Il y a sur la porte d'entrée de la maison une large tache de sang. D'où vient-elle ?... De plus, le corps de Mme Juliac, si elle a été seulement frappée dans son lit, ne peut être resté dans la position indiquée par Lamouroux et Delluc.

Ce dernier essaya d'échapper à l'interrogatoire en affirmant que Lamouroux rentra dans la pièce tout seul, après qu'ils en étaient sortis tous les deux, et qu'il y resta un long moment.

Contestations. Les deux bandits se donnent l'un à l'autre des démentis. De cette dispute, habilement provoquée, la vérité va sortir.

Et la voici, telle que Lamouroux et Delluc ont été finalement obligés de l'avouer.

La veuve Juliac fut, en effet, frappée d'un coup de couteau au côté droit pendant qu'elle se débattait dans son lit contre Lamouroux. Mais elle ne succomba pas à cette blessure ni à l'étouffement pratiqué sur elle. Avec une étonnante vigueur chez cette vieille femme, elle revint de son évanouissement tandis que les assassins fouillaient la maison. Elle se leva et essaya de fuir. Lamouroux la saisit au moment où elle arrivait à la porte et lui porta un second coup de couteau au ventre. C'est cette blessure dont le sang gicla sur la porte.

Maintenant, tout est expliqué et la scène apparaît dans toute son horreur.

Enseignement primaire

Mouvement dans le personnel

Par arrêté préfectoral en date du 14 janvier 1933, pris sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie et ayant effet du 21 janvier 1933, sont nommés :

A Bétaille, chargé d'école, M. Lagarrigues, de St-Cirgues ;
A Bétaille, adjointe, Mme Lagarrigues, de St-Cirgues (adjointe) ;
A Gramat, adjointe, Mlle Laymarie, de St-Chignes (Gramat) ;
A Prayssac, adjoint, M. Chavanié, des Junies ;
A Laburgade, Mlle Bonnafoux, de Goudou ;
A St-Matré, Mlle Tournier, de Saint-Généziès (Montcuq) ;
A Saux, Mlle Macary, de Belmontet ;
A Lebreil, Mlle Pons, de Lentillac (Lauzès) ;
A Belmontet, adjointe, Mlle Fadeville, de Lebreil ;
A Escayrac (Lascabanes), Mlle Parriel, de Molières (adjointe) ;
A Gramat, adjoint, M. Couderq, de Vayrac (délégué) ;
A Viazac, Mme Lafrayette, de St-Perdoux ;
Au Roc, Mme Sembeilles, de Camy (Payrac) ;
Au Bouysson, Mlle Ressaiguié, de Flaujac-Livernon (délégué) ;
A Camboulit, Mme Léger du cadre du Jura (Loi Rouston) ;
A Lentillac-Lauzès, déléguée, Mme Potel du cadre de la Somme (Loi Rouston) ;
A St-Généziès, déléguée, Mme Magne du cadre de l'Indre (Loi Rouston) ;
A St-Perdoux, déléguée, Mme Malbec du cadre de la Marne (Loi Rouston) ;
A Camy (Payrac), déléguée, Mme Hauré-Ploès du cadre de la Hie-Garonne (Loi Rouston) ;
A Valprionde, M. Durand, de Valprionde (délégué) ;
A Rueyres, M. Lavinal, de Rueyres (délégué) ;
A Mayrinac-Lentour, adjoint, M. Larnaudie, de Mayrinac-Lentour (adjoint-délégué) ;

Par arrêté de M. l'inspecteur d'Académie, en date du 16 janvier, ayant effet du 21 janvier 1933, sont délégués, à titre provisoire :

A Dégagnac, M. Terrié, de St-Sozy (délégué) ;
A Vayrac, adjoint, M. Daval, de Bétaille (délégué) ;
A Goudou (Labastide-Murat), Mme Eloy née Mage, de Glanes.

Sont délégués provisoirement et jusqu'à nouvel ordre en qualité d'intérimaires :

A Montgesty, M. Combarieu, instituteur suppléant au Roc ;
Aux Junies, M. Cubaynes, intérimaire Prayssac ;
A St-Cirgues, M. Castelnaud, intérimaire à Gindou ;
A Gindou, M. Molinié, intérimaire à Laburgade ;
A St-Cirgues, adjointe, Mlle Laborie, intérimaire à Escayrac-Lascabanes ;
A Flaujac-Livernon, Mlle Marchand, intérimaire au Bouysson ;
A Molières, adjointe, Mlle Mercier, intérimaire à St-Matré ;
A St-Chignes (Gramat), Mlle Lonjou, institutrice suppléante pourvue du Brevet supérieur.

Démission d'un maire
M. Francoal, Albert, maire de Peyrilles, vient d'adresser à M. le Préfet du Lot, sa démission de maire et de conseiller municipal de la commune.

P. T. T.
Notre compatriote, M. Marty, contrôleur des P. T. T. à Aurillac est nommé contrôleur principal à Limoges.

Enseignement secondaire
M. Béarnurgia, certifié des sciences mathématiques, est nommé maître d'internat au collège Champollion, de Figeac, en remplacement de M. Cazard, nommé en la même qualité au lycée de Cahors.

Incendie
Un commencement d'incendie a éclaté chez M. Malaurie, à Frayssinet-le-Gélat. Il a été rapidement éteint. Les dégâts ne sont pas importants.

EDEN
DU MARDI AU DIMANCHE (en soirée)
Dimanche, matinée à 15 heures
Kate de NAGY
ET
Jean MURAT
DANS
LE VAINQUEUR

Location gratuite. — Retenez vos places
Téléphone 311

Pour le reste, on n'apprend rien de nouveau. La victime fut étendue sur le matelas et ses assassins allèrent chercher les deux porcs qu'ils enfermèrent dans la chambre avec l'espoir qu'au bout de deux ou trois jours ils auraient dévoré le cadavre.

Enfin, un autre détail avoué par Lamouroux, augmente encore sa criminelle responsabilité. Il a reconnu qu'un mois de mai dernier il se rendit une première fois à La Gaumerie pour voler Mme Juliac. Des circonstances imprévues l'empêchèrent de mettre à exécution le projet qu'il a réalisé le 21 décembre dernier.

L'enquête des magistrats qui porte aussi sur des faits connexes a continué à Aynac tandis que les deux bandits étaient reconduits à la prison de Cahors.

Légion d'honneur

Nous avons appris avec grand plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de notre compatriote, M. Jean Fourgous, Inspecteur principal adjoint à la Cie du Chemin de fer de Paris à Orléans.

M. Fourgous est le créateur à la Cie d'Orléans des Services du Tourisme auxquels il a su, depuis 25 ans, par son esprit d'organisation et son talent de conférencier, donner une importance de premier plan.

Ajoutons que le nouveau légionnaire est le frère de notre ami, le docteur Fourgous, le dévoué directeur du Dispensaire de Cahors.

Nous leur adressons nos bien vives félicitations.

Nous apprenons avec plaisir que M. Chassaing, maire de Creysse, conseiller d'arrondissement de Souillac est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos sincères félicitations à M. Chassaing.

Au Musée Gambetta
Notre confrère, M. Cossiral, de l'« Illustration » a remis, lundi matin à la mairie de Cahors, le manteau dont était revêtu Léon Gambetta quand il partit en ballon, de Paris, en 1870. Ce manteau se trouvait chez MM. Anderson et Philippe, fourreurs à Paris, 247, rue St-Honoré, qui en ont fait don à la ville de Cahors.

Ecole de perfectionnement des Officiers supérieurs de Montauban
Il est rappelé à MM. les officiers de réserve inscrits à l'école que la prochaine séance aura lieu le jeudi 19 janvier 1933, à 10 heures, au cercle militaire.

Compatriote
Notre compatriote M. Périer de Féral, président du syndicat général de la marine est promu officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à notre distingué compatriote nos bien vives félicitations.

Un plant phénoméne
On peut voir dans le jardin de M. Imbert, aux Hortes, un plant de vigne greffé en 1932, qui a 4 mètres de pousse double. Cette greffe a été opérée par M. Lescure, viticulteur à Cahors.

Les sangliers
Ces jours derniers M. Mériogonde, lieutenant de louvetier, nos fils, M. Couderc et plusieurs amis, avaient organisé une battue aux sangliers dans les combes du Bastit.

La battue fut réussie. Un renard et un sanglier furent tués.

Mais un superbe sanglier qui était blessé, a traversé la Dordogne et s'est réfugié dans la région de Terregay.

Blessé par une auto
Une auto pilotée par un propriétaire de Liourdres, traversant Puybrun, a renversé le jeune Chapou. L'enfant a été assez gravement blessé, notamment à la tête.

Les truffes
Au marché du 9 courant des Quatre-Routes, il a été apporté 700 kilos de truffes de bonne qualité, qui se sont vendues de 60 à 65 fr. le kilo.

Les récoltants de notre région sont assurés de vendre un bon prix à nos marchés des 8 et 25 de chaque mois, notre localité ayant l'avantage de recevoir les courtiers des meilleures maisons, surtout depuis que certains marchés voisins sont un peu délaissés. Prochain marché, le 25 courant.

A Concots, il y eut un apport de 770 kilos qui ont été vendus de 43 à 48 fr. le kilo.

Au marché de Lalbenque, du 10 janvier, il y eut un apport de 20.000 kilos de truffes. Les cours ont varié entre 44 et 50 francs le kilo.

Samedi, il y a eu un assez important apport de truffes à Cahors. Les cours ont varié de 25 à 28 francs le demi-kilo.

PALAIS des FÊTES
MERCREDI 18 — JEUDI 19
SAMEDI 21 — DIMANCHE 22
(Matinée et soirée)
PROGRAMME
PREMIERE PARTIE
ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.
UNE ACROBATIE AÉRIENNE, de Michel Détrouat.
LA FÊTE DE LA GLACE.
AMOUR ET BUSINESS, Comédie.

DEUXIEME PARTIE
Encore un succès et de la gaieté
ENLEVEZ-MOI!
d'après l'opérette de Raoul Praxy et Henry Halls
mise en scène de Léonce Perret
Une comédie légère, divertissante, pleine de mouvement et d'esprit. Cette œuvre charmante repose tout entière sur les jolies épaules d'une jeune fille blonde et rieuse qui se moque avec entrain des conventions et des préjugés de la société. La pièce est tout légereté, tout pureté, tout tendresse, comme le cœur de Simone, vraie jeune fille.

Interprétation de premier ordre avec : Jacqueline Francell, Roger Trévillat, Arletty, Félix Oudart, Pierre Moreno, G. Jacquet.

Location gratuite ouverte

CAHORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

GASTON RAGEOT

Interrompues le 10 décembre dernier pour les vacances de fin d'année, les réunions des Amis du Beau Vieux Quercy devaient reprendre le 10 janvier par une « Soirée poétique », donnée avec Mme Dussane, la fidèle amie de notre société et du Quercy. La Comédie-Française ayant avancé la date de la reprise de M. de Pourceaugnac, l'éminent sociétaire nous fit savoir qu'elle ne pourrait être à Cahors au jour fixé. Il fallut chercher une date possible et tous ceux qui ont eu à s'occuper d'organiser ces soirées savent combien ce problème, si simple d'apparence, est en réalité difficile à résoudre. Il le sera bientôt et nous le ferons connaître à notre public... qui ne sera privé d'aucune des soirées annoncées.

En attendant le programme continué. Et le 24 janvier aura lieu la sixième réunion de la saison. C'est Gaston Rageot, l'éminent écrivain, Président de la Société des Gens de Lettres, conférencier excellent parmi les meilleurs, qui viendra parler au public des « Amis du Beau Vieux Quercy » de « l'ennui d'aujourd'hui ».

La soirée aura lieu le 24 janvier prochain. La location a lieu comme d'usage. Les 19, 20, 21 et 22 elle est exclusivement réservée aux sociétaires qui sont priés de se munir de leurs cartes. Ensuite, elle sera ouverte au public.

Magistrature
M. Bagnères, substitut du procureur de la République de 2^e classe près le tribunal de première instance de Cahors est nommé en la même qualité près le tribunal de première instance de Lyon.

Nos félicitations.
M. Granié, juge suppléant, rétribué du ressort de la Cour d'appel de Pau est nommé substitut du procureur de la République de 3^e classe à Cahors.

Nous adressons à M. Granié, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Navigation intérieure
Notre compatriote, M. Deloncle, président de la section au Conseil d'Etat, est nommé, pour une période de 4 années, vice-président du Comité consultatif de la navigation intérieure.

Amicale Aveyronnaise de Cahors
Samedi, 14 janvier, l'Amicale Aveyronnaise donnait son banquet annuel à 20 heures, dans une des salles de l'Hôtel du Midi, sous la Présidence de son sympathique président, M. Bonnefous.

Environ 40 membres assistèrent à cette agape fraternelle ; durant tout le repas les conversations furent très animées et empreintes de la plus franche cordialité. Au dessert, M. Barascou, en sa qualité de Président de la Commission des Fêtes, prit la parole, il excusa tout d'abord plusieurs membres de l'Amicale de leur volonte, n'ont pas pu se rendre au banquet.

Il leva son verre à la santé de tous les membres de l'Amicale et de leurs familles ; il souhaita la bienvenue aux nouveaux membres qui sont venus cette année grossir les rangs de notre société, et après avoir félicité M. Paulhan du repas copieux et excellent qui a été servi, on passa au vote pour le renouvellement du bureau pour l'année 1933.

Ont été élus : MM. Bonnefous, greffier en chef du tribunal, président ; Albouy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Vice-Président ; Bousquet, Receveur principal des Postes, Vice-Président ; Triadou, notaire, Trésorier ; Didier, avoué, Trésorier-adjoint ; Besson, employé P.-O., Secrétaire ; Belval, Préparateur en pharmacie, secrétaire adjoint.

Commission des Fêtes : MM. Barascou, retraité, Président ; Roy, horloger, Vice-Président ; Médal, retraité P.-O., Vice-Président.

Membres : MM. Berthoumieux, professeur au lycée ; Lapeyronie, père, retraité ; Anglade Charles, Cie au Bourbonnais ; Mazars, employé P.-O.

Ce fut ensuite le tour des chanteurs et diseurs ; jeunes et vieux se firent apprécier comme ils le méritaient au cours de cette soirée où de nombreux dans furent battus en leur honneur.

Ce n'est qu'à minuit que l'on se sépara en se donnant rendez-vous au bal qui doit avoir lieu mercredi, 18 janvier, au Robinson Cadurcien, à 20 h. 30 ; nous rappelons à ce sujet que l'auto de cet établissement sera mise à la disposition des familles aveyronnaises et de leurs invités à titre gracieux, premier départ, à 20 h., jusqu'à 22 heures, en face l'hôtel de ville.

La grippe à Cahors
Depuis plusieurs jours, la grippe sévit à Cahors.

Au lycée Clément-Marot, notamment, 45 élèves sont atteints.

Aussi bien, l'Administration a décidé le licenciement du lycée, lundi soir jusqu'au dimanche 22 janvier.

Pour le fonds municipal de chômage
Voici la 7^e liste des sommes versées à la Mairie pour le fonds municipal de chômage.

Orphéon et Orchestre Symphonique (direction Barreau, matinée-concert du 15 janvier 1933), 700 fr. ; Mme veuve Lacarelle et M. et Mme Wilham Lacarelle, 200 fr. ; Loges de Cahors (1^{er} versement), 200 fr. ; Syndicat des ouvriers coiffeurs (soirée dansante du 9 janvier, au Robinson, 180 fr. ; MM. Tell, commerçants, place du Marché, 100 fr. ; Société des « Amis de l'Harmonie » (bal du 31 décembre 1932), 92 fr. ; M. Bédoué, 4, Cours Vaxis, 50 fr. — Total, 1.522 francs.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Marcel Grandcour, président honoraire, trésorier de la Fédération des mutilés, veuves, ascendants et orphelins du Lot est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos vives félicitations au nouveau légionnaire.

Médaille militaire

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Pezet, le sympathique garde-champêtre de notre ville, vient de recevoir la médaille militaire, pour sa belle conduite pendant la guerre.

Nous adressons à M. Pezet nos sincères félicitations.

Concert public

Dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé, l'« Orphéon de Cahors » et l'« Orchestre Symphonique » ont donné au Théâtre municipal un concert populaire et gratuit. Le concert devait avoir lieu à 15 heures. Mais, bien avant l'heure, parterre, premières, secondes étaient occupés.

Les Cadurciens ne résistent pas au plaisir de se rendre à l'invitation que lui adressent l'« Orphéon » et l'« Orchestre Symphonique » quand ils donnent un concert.

A 15 heures précises, l'« Orchestre » joue une marche « Andalouse ». Le rideau se lève. Les Orphéonistes sont sur la scène et chantent le chœur de Saintis : « Gaule et France ». Le public applaudit vivement les excellents chanteurs.

L'« Orchestre Symphonique » joue avec brio l'ouverture de « Tibus », de Mozart, puis M. Fourastié apparaît sur la scène.

M. Fourastié est un excellent chanteur dont la voix est très appréciée. Il a interprété avec art « l'Air de Mme Favart », « l'Air de la paresse ».

M. Babouline n'a pu prêter son concours à cette soirée, en raison de son état de santé. C'est M. Cannac qui l'a remplacé. Les Cadurciens connaissent M. Cannac qui a, plusieurs fois, paru sur la scène du théâtre et obtenu un vif succès.

Ce succès, il l'a retrouvé, dimanche, dans l'interprétation de ses chansons. Le public le lui a prouvé par ses applaudissements.

Et puis le public a été charmé par les danses rythmiques qui furent exécutées de façon gracieuse.

Les braves n'ont pas été ménagés. M. René Barreau dont l'éloge n'est plus à faire, s'est fait entendre dans son répertoire comique.

Le public se payait, comme on dit, une « pinte de fou rire ». René Barreau sait l'amuser et lui plaire.

Mais l'« Orphéon » revient en scène. M. Fourastié chante les couplets de « l'Hymne à Gambetta », les Orphéonistes chantent le refrain. A dire vrai, le public fut vivement impressionné et s'associa, par son émotion, puis par ses bravos à l'hommage rendu à Léon Gambetta, le plus illustre enfant de Cahors.

De vifs bravos saluèrent également l'« Orphéon » et l'« Orchestre symphonique ».

Le concert se termina par une comédie en un acte « le Convive ». Les interprètes, MM. René Barreau, Cazeau, Mlle Chiffrey furent applaudis.

Ajoutons que le piano était tenu par Mme Bourjade, et le concert fut dirigé par M. Gustave Barreau.

Aux applaudissements prodigués par le public aux musiciens, chanteurs, à tous ceux qui ont prêté leur concours à ce beau concert, nous tenons à joindre nos vives et sincères félicitations.

Soirée dansante

Dimanche soir, la soirée dansante à Robinson, fut particulièrement brillante. Une foule considérable de jeunes gens et jeunes filles s'y étaient rendus, malgré la température. Cette soirée, organisée au bénéfice des chômeurs par M. Espère, l'actif propriétaire du Robinson, a obtenu un vif succès.

M. Espère a versé une somme de 554 francs pour la caisse des chômeurs, produit des entrées au bal.

Nos vives félicitations à M. Espère.

L'affaire d'avortements

L'affaire du docteur Molinié, inculpé d'avortement devait être appelée mardi, 17 janvier, devant le tribunal correctionnel de Figeac.

L'affaire est renvoyée à une date ultérieure.

Mauvaise pointe

En déplaçant des madiers d'échafaudage, M. Coquet, menuisier à Cahors, a été blessé par une grosse pointe qui a pénétré dans la main gauche.

Incapacité de travail de 12 jours.

Collision d'autos

Le camion de M. Mourguès, entrepreneur de transports à Montcuq, a heurté une auto pilotée par M. Artigalas fils, de Cahors.

L'auto fut projetée contre un poteau téléphonique et M. Artigalas a été légèrement contusionné.

Les dégâts matériels sont assez importants.

Epaves

Il a été trouvé une canne-fusil par M. Ventailac ; deux billets de banque par M. Cubaynes ; un chapeau feutre par M. Lafon ; un portemonnaie par M. Masbou.

Pour prendre des grives

M. Mazerguil, propriétaire à Vaillac, tenait à manger quelques grives. Il décida d'aller poser des pièges. Mais au moment où il rêvait déjà au bon dîner qu'il allait faire, les gendarmes surgirent. Ils saisirent les pièges et dressèrent procès-verbal. Les grives coûtent cher.

Banquet d'adieu

Vendredi soir, un dîner réunissait, à l'hôtel Laroche, de nombreux convives, employés au P.-O. qui avaient tenu à témoigner leur sympathie, au moment de son départ à M. Auréjac, l'excellent chef de gare de Cahors qui vient d'être nommé à Angers.

Le dîner fut succulent ; au dire des convives le « chef » s'était surpassé. Aussi bien, tous firent honneur au menu.

Au dessert, M. Cuquel, sous-chef de gare, en termes excellents, adressa, au nom du personnel, de la gare de Cahors à M. Auréjac de sincères regrets pour son départ de Cahors, mais de vives félicitations pour l'avancement mérité qu'il obtient.

De vifs applaudissements ponctuèrent les bonnes paroles de M. Cuquel. M. Auréjac, ému par cette amicale manifestation de sympathie, remercia ses collègues et collaborateurs des sentiments amicaux qu'ils lui avaient exprimés et les assura de tout son dévouement.

Un ban fut battu et les coupes furent vidées.

La soirée se termina par des chansonnettes que d'excellents artistes amateurs firent entendre.

Nous renouvelons à M. Auréjac nos bien sincères félicitations.

La neige et le froid

Le froid sévit à Cahors depuis 8 jours environ. Mais il semble que la journée la plus rude a été dimanche.

Le matin, à 6 heures, le thermomètre marquait moins 15, dans la ville, à 9 heures, il marquait moins 8 ; à 11 heures, il y avait moins 4.

Durant toute la journée le thermomètre est resté au-dessous de zéro.

Mais lundi matin, les Cadurciens, à leur réveil, eurent la surprise de voir les toits, les rues, les jardins recouverts d'une couche de neige.

La neige ne commença à tomber que vers 6 heures, jusqu'à 8 heures environ.

Mais, pendant ce laps de temps, elle tomba en assez grande abondance.

Toutefois, elle fondit dans la matinée au point que les rues étaient pleines de boue.

Le service de la voirie répandit du sable dans les principales artères, car, par endroits, le sol était glacé.

Mardi matin, la neige a disparu, et c'est, éclairé par un splendide soleil, que les Cadurciens se sont levés. Le froid est vif.

Grivèlerie

Le nommé Gauzin, demeurant à St-Paul-de-Vern s'est payé... à Noël, un bon déjeuner au restaurant Rougier, à St-Céré.

Mais l'hôtelier a porté plainte et procès-verbal a été dressé contre Gauzin.

Plaintes

Des propriétaires de la région d'Is-sendouls ont porté plainte contre les maraudeurs qui pénètrent dans les propriétés et râlent quelques lapins.

Ils emportent même les fagots de bois qui sont dans les hangars.

Ecroûés

Le nommé Louis Lafleur, vannier ambulancier, a été arrêté par la gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue.

Lafleur est interdit de séjour dans le Cantal, l'Aveyron pour divers méfaits commis.

Il a été écroué à Villefranche.

Une fois de plus, le nommé Las-fargues, 22 ans, a réintégré la prison de Cahors.

Condamné déjà 3 fois pour vol, il cambriola une maison à Crayssac.

Il a été arrêté à la frontière espagnole et ramené à Cahors où il aura à répondre de plusieurs méfaits devant le tribunal correctionnel.

La semaine dernière, il a été condamné à 1 an et 1 jour de prison

Les Sports

Basket-Ball

Le Sporting-Club de Cabessut. — Samedi, trop tard pour l'insérer dans notre numéro du jour, nous avons reçu une communication de cette société annonçant un match pour le lendemain dimanche. Nous regrettons de n'avoir pas pu la publier en temps utile. Et nous en profitons pour rappeler à toutes les sociétés que les communications qui ne nous parviennent pas au plus tard les mardis, jeudis et samedis, avant dix heures du matin, sont obligatoirement renvoyées au numéro suivant. — N. D. L. R.

A SAUZET.

Basket-ball. — Dimanche, 15 janvier, les deux équipes de la « Grappe sportive », se déplaçant à Goujonnac pour un match amical.

La « Pervenche » de Goujonnac, n'ayant pu constituer une 2^e équipe après accord entre les joueurs et les dirigeants des 2 clubs — il était convenu que les joueurs de la « Pervenche » seraient, successivement opposés aux équipes I et II de Sauzet.

C'est l'équipe première de Sauzet qui se mesure tout d'abord — pendant deux mi-temps d'un quart d'heure avec le « cinq » de Goujonnac. Quelques belles phases de jeu pendant lesquelles les deux clubs prennent successivement l'avantage. Il manque encore chez les uns et chez les autres plus de vitesse et plus d'adresse au panier.

La fin est sifflée sur la victoire acquise de justesse par Sauzet : 15 à 14.

Après quelques instants de repos, le jeu reprend, mettant aux prises l'équipe de Goujonnac et l'équipe II de la Grappe sportive. Les « noir et jaune » doivent, après 20 minutes de jeu, s'incliner devant la « Pervenche » : 12 à 4.

Les parties furent successivement arbitrées impartialement par M. Pointelin de la Grappe sportive et M. Costes de la Pervenche.

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

La prochaine foire de l'Hospitalet se tiendra le **lundi 23 janvier**.

Il sera distribué, moitié au vendeur, moitié à l'acheteur, une prime de 30 fr. par paire de boeufs et de 3 fr. par mouton.

Il ne sera perçu aucun droit de place.

Les Junies

Décès. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Fernand Lafargue, décédée à l'âge de 24 ans. Cette mort a vivement ému notre population.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Le Boulvé

Démographique. — Il a été enregistré en 1932, à la mairie du Boulvé : 4 naissances, 5 mariages et 9 décès.

Foire. — Notre foire de janvier a été assez importante.

Le foirail aux boeufs était bien garni. Le marché aux légumes a vu beaucoup d'acheteurs.

Sauzet

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Nuzéjouis

Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que nos excellents compatriotes, M. et Mme Delmas avaient hérité d'une superbe fille.

Malheureusement nous apprenons avec beaucoup de regret le décès du pauvre bébé.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sentiments les plus attristés.

Duravel

Vol. — Une somme de 1.000 francs a été volée, il y a une huitaine de jours, aux époux Daynard, Damazie, hôteliers à Duravel, dans une armoire au premier étage de la maison. La gendarmerie prévenue a fait immédiatement, l'enquête, d'usage laquelle, jusqu'à ce jour, n'a pas donné de résultats. Les soupçons qui se portent sur une personne étrangère au pays. L'enquête se poursuit.

St-Matré

Etat civil. — On nous annonce le prochain mariage de la gracieuse Mlle Marie-Andrée Armandet, de la Brugne, en cette commune, et de Clovis Castagné du Salvion, section de Soucis, commune de Montajou-du-Queyry (Tarn-et-Garonne). Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

La foire. — Le 20 courant se tiendra à St-Matré la grande foire annuelle. On nous assure que les transactions sur le bétail sont plus actives.

Nul doute que le foirail sera bien garni et que les propriétaires trouveront facilement à vendre leur bétail sans avoir à constater toujours une baisse.

Comme nous sommes en carnaval, ainsi que l'on dit dans le pays, la jeunesse y sera nombreuse pour se livrer au plaisir de la danse.

Si peu que le temps s'y prête, ce sera une bonne journée pour le commerce local.

L'Épargne va-t-elle disparaître ?

Qu'on se rassure ! Il y aura toujours en France des gens économes. C'est une des vertus de la race. Mais, me disait le père Anatole, épargner c'est pas bien facile aujourd'hui. Alors, continuait-il, les enfants qui sont à la ville, au lieu d'économiser sur leur argent, ils l'ont dépensé pour acheter des bijoux, des vêtements, des voitures, etc.

Les personnes qui ouvriront un magasin ou qui achèteront de nouveaux poids, mesures et instruments de pesage après le passage du vérificateur sont tentées de faire poinçonner ce matériel à la lettre annuelle avant d'en faire usage. Le poinçon de vérification première est insuffisant.

Nota. — Les assujettis de la Vérification sont invités à se rendre exactement au lieu, jour et heure indiqués sur le bulletin de convocation, afin d'éviter l'encombrement.

Tauriac. — M. Coulon est nommé secrétaire de la mairie de Tauriac, en remplacement de M. Lherm, démissionnaire.

Espédaillac. — Pour la première fois de cette année, la neige a fait une apparition lundi matin. Dans toute la région une légère couche recouvre le sol.

Le temps étant très couvert, d'autres chutes de neige sont probables.

Corn. — Au cours de l'année 1932, notre mairie a enregistré 5 naissances, 5 décès et 6 mariages. Cette statistique paraît assez réconfortante; malheureusement, sur les six nouveaux ménages, deux seulement se sont établis chez nous; et la dépopulation n'est pas encore enravée !

Liste électorale. — La commission spéciale prévue pour la révision de la liste électorale pour 1933-1934, réunie à la mairie le 15 courant, a prononcé une radiation pour cause de décès et inscrit un électeur nouveau.

La Diane du Ligonsson. — Notre jeune société de chasse est satisfaite de sa première campagne; peu d'étrangers, deux ou trois procès-verbaux, des félicitations pour le garde Laperge Fabien. Maintenant que les fusils sont (ou doivent être) remis pour des mois, nos propriétaires syndiqués, d'accord avec les chasseurs prévoyants, sont bien décidés à réprimer sévèrement le braconnage; garde, continuez à ouvrir l'œil et soyez sans pitié !

Glanes

Accident. — M. Blacard, propriétaire à Glanes, était en voiture, lorsque son cheval s'emballa.

La voiture versa et M. Blacard fut blessé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Légion d'honneur. — Nous relevons à l'Officiel la nomination, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Raymond Chassaing, conseiller d'arrondissement du canton de Martel, et Maire de Creysse.

C'est avec un réel plaisir que nous relatons cette nouvelle qui sera connue avec joie par nos populations rurales. M. Chassaing s'étant distingué non seulement comme administrateur, mais comme agriculteur.

A titre personnel, nous adressons à notre ami, M. Raymond Chassaing, nos bien sincères félicitations. — P. B.

Chambre d'Agriculture. — Nous rappelons que les élections à la Chambre d'Agriculture du Lot, pour Cahors et Gourdon auront lieu le samedi 5 juillet 1933.

Alvignac

Incendie. — Un commencement d'incendie a éclaté chez Mme Taure, locataire chez Mme Pasquid. Les voisins alertés accoururent et le feu fut rapidement éteint.

Rocamadour

Nécrologie. — Ces jours derniers, ont été célébrées les obsèques de M. Edmond Selves, ouvrier télégraphiste. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Labastide-Murat

Electricification. — MM. Malvy, conseiller général et Pouzalgues, conseiller d'arrondissement ont reçu les maires et les délégués des communes puis du canton pour mettre au point la question de l'électricification.

Le rattachement à la Compagnie du Bourbonnais a été accepté. Avant peu, il semble que les travaux vont commencer pour donner, enfin, la lumière électrique dans notre canton.

Lavercantière

Nécrologie. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Penchenat, propriétaire, décédé à l'âge de 75 ans.

M. Penchenat avait été conseiller municipal et adjoint au maire de Lavercantière pendant 10 ans.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Martel

Obsèques. — Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Alexandre Virel, menuisier-ébéniste, décédé à l'âge de 66 ans.

Une foule nombreuse a assisté aux obsèques du regretté disparu qui ne comptait que des sympathies dans la commune.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Salviac

L'assainissement de la Place de la Fontaine. L'assainissement de la Place de la Fontaine entre maintenant dans la voie des réalisations; l'enquête est terminée et le dossier a été adressé à l'administration préfectorale. Dans peu de jours il sera fait

place nette à la satisfaction des habitants.

Il importe en effet dans l'intérêt général que ce quartier soit promptement dégagé, l'air et la lumière doivent y pénétrer, les porcheries, les étables doivent disparaître ainsi que les maisons vétustes à arceaux. Les immeubles en bordure de la place vont être aménagés et la place de la Fontaine élargie, plus propre et partant plus coquette sera un des plus jolis coins de notre cité. La démolition prochaine de ces maisons et l'arrangement de ce quartier par de nombreux ouvriers du travail pendant quelques temps et cela est appréciable en la période actuelle.

Toutes nos félicitations et remerciements à l'honorable M. le Docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac qui a mené à bien ce projet dont la réalisation est prochaine.

ASSURANCES SOCIALES

Retour des Cartes et Feuilles

Un certain ralentissement se manifestant dans l'envoi au Service Départemental des feuilles primées au cours de l'année 1932 et notamment au 31 décembre dernier, les employeurs et les assurés travaillant pour le compte de divers employeurs, sont instamment invités à adresser sans délai au Service Départemental (Préfecture du Lot), par l'intermédiaire des Bureaux de Poste, les documents arrivés à échéance.

Des rappels seront incessamment adressés aux employeurs et aux assurés qui ne se seraient pas conformés aux prescriptions légales. Des poursuites seront d'autre part engagées contre les employeurs devant la justice en vertu de l'article 64 de la loi.

Pas de concours pour l'emploi d'Inspecteur

La Direction du Service Départemental des Assurances Sociales informe les candidats que le concours pour l'emploi d'Inspecteur des Assurances Sociales fixé au 6 février 1933 est remis à une date ultérieure qui sera publiée en temps utile au Journal Officiel.

DÉPÊCHES

Paris 10 h. 55.

A la Chambre

La Chambre a repris, ce matin, la discussion du projet de loi autorisant au profit du fermier, la réduction des baux à ferme. Quatre contre-projets sont déposés.

Le raid de l'« Arc-en-Ciel »

De Natal. — L'avion « Arc-en-Ciel », dans la dernière partie de son raid au-dessus de l'Atlantique du Sud a rencontré un temps médiocre et d'épais brouillards ont contraint l'avion à modifier la route.

L'atterrissage à Natal à 19 h. 40 a été assez laborieux.

L'appareil a tourné en rond pendant une quinzaine de minutes gêné par les vents contraires et l'obscurité. Le raid d'Istres à Natal 17.800 km. a été couvert à la vitesse moyenne de 228 kilomètres.

Un nouveau zeppelin

De Friedrichshafen. — Un nouveau Zeppelin Z 129 est actuellement en

construction. Il sera plus volumineux que le « Graf-Zeppelin ». Ses dimensions seront de 626 pieds de long, 140 pieds de diamètre.

Le dirigeable est divisé en 16 parties. Il comportera une salle à manger, un fumoir, chambres de repos, des cabines, des salles de bains et une salle pour l'équipage.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur SAINT-CHAMANT Baptiste; Monsieur et Madame BARAS, née SAINT-CHAMANT et leur fils; Monsieur et Madame FLAUJAC, née SAINT-CHAMANT et leur fille; Monsieur SAINT-CHAMANT Henri à Saint-Céré; Monsieur et Madame RIEUX, née SAINT-CHAMANT à Saint-Céré; Monsieur et Madame SAINT-CHAMANT Louis et leurs enfants; Madame GIRMA Marie, née SAINT-CHAMANT, à Saint-Céré et ses enfants; Monsieur et Madame DENEGRE Roger et leurs enfants;

Les familles PERRIE, BRUNET, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Germaine SAINT-CHAMANT née SAINT-CHAMANT

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée dans la 73^e année de son âge et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu, le 18 janvier 1933, à 8 h. 3/4 en l'Eglise Cathédrale. Réunion 8 bis, rue Victor-Hugo.

La Boule Cadurcienne

Les membres de « La Boule Cadurcienne » sont invités à assister aux obsèques de Mme Saint-Chamant, belle-mère du camarade bouliste M. Baras.

Rendez-vous au domicile mortuaire, rue Victor-Hugo, Garage Central, le mercredi 18 janvier, à 9 heures du matin. — Le Secrétaire général : ELIE.

Quand on a mal au dos

A ceux qui souffrent de maux de reins, lombago, courbatures fréquentes, nous conseillons l'usage du nouveau médicament Gandol. On a écrit de certains composants de ce nouveau remède « qu'ils étaient les seuls agents capables d'arrêter la surproduction de l'acide urique ». Gandol calme puissamment et, pour tous ceux qui ont l'habitude de se fatiguer, il tient le sang en état de netteté et de santé et évite les douloureuses complications du rhumatisme et de l'arthritisme. Pour dix jours de traitement le Gandol en cachets, jamais nuisible à l'estomac, vaut 12 fr. 75, pharmacie Orliac, à Cahors et toutes pharmacies.

AFFAIRE UNIQUE

A vendre d'urgence ensemble T. S. F. et pick-up dans ensemble moderne avec casiers à disques. Conviendrait très bien pour salle de café ou dancing. Prendre adresse au Journal du Lot

Une Scie à bûcher

tout acier lame de 500

pour 170 francs

Electroscie à 650 francs

Ecrire à :

RUSTIC, S. A. L. O.

Montreuil (S.-et-M.)

A VENDRE URGENT

Fonds de Commerce

Plein centre de Cahors

Prendre adresse au Bureau du Journal

Mercredi 18, Jeudi 19, Samedi 21, Dimanche 22 (matinée et soirée)

PALAIS
DES FÊTES

ENLEVEZ-MOI !

d'après l'opérette de R. PRAXY et HALLAIS

De la gaieté, de l'entrain

PALAIS
DES FÊTES

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

LA LADY AUX PERLES

par F. DE BAILLEHACHE

IX

D'un pas nonchalant, très étudié, elle alla ouvrir une porte dans un coin :

— Voilà ton appartement, dit-elle. Fais-toi une beauté, mets les affaires qui sont préparées, et reviens dans une heure ou deux. Il est tellement tôt ! Je vais dormir encore un peu.

La chambre de Reine était d'un grand luxe, donnant sur les jardins. Une salle de bains, tout émail et nickel, invitait aux ablutions; elle en profita et ce lui fut un repos. Quand elle revint dans la chambre un service discret avait mis le couvert et apporté un substantiel petit déjeuner. Jamais encore Reine n'en avait vu de semblable, avec du jambon, des pâtisseries, des pains de diverses sortes, des fruits, des confitures...

Elle mangea avec gourmandise. Comme c'était bon de se rassasier une fois ! De n'avoir pas à s'appuyer le prix exact de chaque bouchée, afin de savoir si l'on ose la manger ou si elle dépassera le trop faible budget ! De manger des choses que l'on n'a pas

fait cuire soi-même, et qui sont bonnes...

Mlle Dardignac alla s'allonger un moment sur le lit, déjà amoureuse de ce luxe. Ce fut la femme de chambre qui la réveilla :

— Mademoiselle va être en retard. Il est midi !

Bien vite la jeune fille s'habilla, mettant linge et robe préparés. Ses jolis cheveux bouclés reprirent le pli voulu. Elle alla frapper au salon des Palmington.

Régine avait encore le déshabillé de matin, un peu théâtral, mais si beau. Leslie était en costume de sport.

Cette robe te va bien, dit Régine qui se manœuvrait avec soin, utilisant des outils en or et en ivoire. N'est-ce pas, Leslie ? Vous voyez que c'est tout à fait possible.

Il hésita imperceptiblement :

— Well... oui, c'est possible.

— De quoi s'agit-il ? demanda Reine.

Régine égrenna son petit rire futile :

— Je vais tout te dire. Mais pour commencer, je veux te prévenir que c'est bien d'une affaire qu'il s'agit. L'enjeu est d'environ quarante millions de francs... Ne crie pas; c'est plus encore, mais je ne parle que de l'enjeu immédiat.

Reine pensait bien que sa sœur devait avoir besoin d'elle, mais ce chiffre astronomique la fit sursauter.

Régine jouait avec ses petits outils. Elle avait beaucoup embelli; le repos, les soins de beauté la faisaient valoir.

Dans la glace, le visage un peu pâle de Reine semblait une épreuve passée au soleil de l'autre visage. Mais déjà la jolie robe prête mettait en valeur la fine silhouette.

— Ecoute-moi bien, reprit Régine, et ne réponds pas sans réfléchir. Leslie va te dire quelles sont les personnes qui nous attendent à Londres, la semaine prochaine.

Lord Palmington, qui dosait avec soin un cocktail d'après la recette donnée par un petit livre, posa verre et flacons :

— Il y a mon père, lord Backville of Westbury; il a soixante ans, les jambes malades. Il n'entend plus très bien, mais son intelligence est intacte. Il gère lui-même sa fortune.

— Des centaines de millions, interrompit Régine.

— Oui, en francs, acquiesça dédaigneusement Leslie. Il y a ma mère, lady Backville; elle a soixante ans aussi, mais ses yeux sont affaiblis. Elle voit très mal et a besoin d'une dame de compagnie, Mistress Galloway.

— Leslie est veuf, expliqua Régine. Il y a des enfants.

— Mes trois enfants doivent aller maintenant chez mes parents, à Londres, continua lord Palmington. Nous devions y aller aussi passer quelques semaines tous ensemble, et nous pensions présenter Régine à la cour...

Reine écoutait, tout cela lui semblait aussi étranger qu'une pièce de théâtre.

— Mais mon mari a de grands intérêts au Transvaal, fit Régine qui entendait mener la conversation à sa guise. Or il vient de recevoir coup sur coup, plusieurs lettres et même des télégrammes, le prévenant qu'un mouvement révolutionnaire a éclaté dans ses mines et sur ses terres. Des meneurs bolcheviques travaillent le pays, des agitateurs hindous se mêlent aux indigènes pour susciter des troubles...

— Mes gérants me demandent de venir d'urgence pour prendre les mesures nécessaires... Alors, le bateau part demain.

Mlle Dardignac persistait à ne pas entrevoir le rôle qu'on lui destinait dans cette affaire. Leslie ne pouvait pas lui demander d'aller au Transvaal à sa place ? Ni de devenir l'institutrice de ses enfants ?

— Je ne veux pas quitter mon mari, déclara Régine en rejetant ses jolis petits outils péle-mêle dans leur écrin capitonné de velours crème.

— J'ai écrit à mon père que j'allais partir pour le Transvaal, dit Leslie d'un air boudeur.

— Et que je partirais avec lui, ajouta Régine.

— Alors, lord Backville a été irrité et m'a écrit de partir seul.

— Il dit que je ne mourrai pas de quitter mon mari pendant trois mois. Seulement, je ne veux pas le quitter.

— C'est ce que, très respectueusement, j'ai écrit à mon père.

Reine ne put se contenir :

— Mais cela ne regarde que vous ! vous deux !

Régine éclata de rire :

— C'est tout à fait mon avis. Seulement ce n'est pas le sien. Leslie, lisez donc à Reine la dernière lettre de votre cher père.

Decile, Palmington tira de son portefeuille une lettre et lut, en anglais :

« Vous m'avez écrit que vous cherchiez à vous remarier pour donner une seconde mère à vos enfants qui en avaient besoin. Surtout Phyllis; une petite fille de dix ans ne peut pas rester toujours avec des gouvernantes et sa santé s'accommoderait mal du pensionnat tout l'année.

« Nous voulions, votre mère et moi, que vous fussiez une alliance. La solidarité de l'aristocratie anglaise est une des bases de mes opinions sociales, comme vous le savez. Vous nous avez avisés que vous aviez trouvé en France une jeune fille sans famille, sans nom, sans relation, sans fortune, mais qu'elle vous semblait la mère idéale, quoique étrangère, pour élever vos enfants.

« Malgré ces divers inconvénients, nous vous avons répondu que celle que vous aviez choisie serait la bienvenue à notre foyer. Sa photographie nous a plu, elle est très jolie. Un peu trop parisienne, peut-être, pour hériter de notre nom glorieusement anglais, mais tout de même très acceptable.

« Nous vous attendions avec impatience, car voici que ferment collèges et pensionnats pour l'été, et les enfants devront passer leurs vacances avec leur belle-mère. Nous pensions que, comme vous nous l'avez dit, votre femme serait une mère pour eux.

« Maintenant, vous partez pour mettre de l'ordre dans vos propriétés de l'Afrique du Sud, c'est parfait. Seulement, vous voulez emmener votre femme, et voilà qui ne va plus.

« Elle reviendrait avec vous au plus tôt en octobre, au moment de la rentrée des vacances des enfants; ils ne la verraient pas, n'apprendraient rien à la connaître. L'hiver prochain elle ira dans le monde, et voilà tout. Ce n'est pas pour cela que nous avons consenti à votre mariage avec cette petite bourgeoise cantatrice.

« Je dois vous prévenir que votre entêtement m'a beaucoup irrité; vos lettres m'ont déplu. Aujourd'hui, je vous le dis une dernière fois, et tout net.

« Dieu merci, nos lois anglaises nous laissent libres de faire un testament selon notre volonté. Quoique vous soyez mon unique enfant et l'héritier du château ainsi que de notre titre vénéré, je n'hésiterai pas à vous déshériter de toute notre fortune mobilière et des terres non comprises dans le domaine (vous savez ce que cela représente), si vous persistez à courir le monde avec votre jolie cantatrice et à ne pas vous occuper des enfants.

(A suivre)

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances

au **LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL**

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre
97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits
aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --
PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes
Organisation et Approvisionnements modernes
Réorganisation complète

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné

Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

Bibliographie

LES ANNALES

Edouard Herriot écrit aux Américains une lettre que publient les *Annales* du 6 janvier. Cet appel éloquent aura un profond retentissement en France comme aux Etats-Unis. Dans le même numéro, un vivant reportage de Georges Champeaux : « Quand le Président Her-

riot redevient maire de Lyon. » Ont collaboré à ce fascicule Maurice Donay, Yvonne Sarcey, Eugène Dabit (qui donne un excellent essai sur La Villette), Marc Chadourne, Henry de Jouvenel, Jean Giraudoux. Le roman d'Irène Nemirovsky est un chef-d'œuvre. Partout : 2 francs.

Tableau de la dépression boursière

Encouragé par le succès obtenu l'an dernier, et pour satisfaire aux demandes de nombreux lecteurs, *Le Capital* vient d'éditer à nouveau cette publication.

Ainsi se trouvent présentées, en une feuille synoptique, les fluctuations des principales valeurs de chaque groupe de la cote depuis le début de la crise; celles de l'année 1932 y sont plus particulièrement développées.

Le Tableau de la dépression boursière permet donc de se rendre compte de l'attitude du marché financier par rapport à la situation économique et constitue une documentation indispensable pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux opérations financières.

Il est en vente aux Editions du « Capital » 1 bis, boulevard des Italiens, à Paris (2^e) au prix de 2 fr. 50.

BIBLIOTHEQUE RELIEE PLON

YAMILÉ SOUS LES CÈDRES
par Henry BORDEAUX

D'un voyage dans le Levant, M. Henry Bordeaux a rapporté, outre de saisissantes visions d'Orient publiées sous le titre : *Voyageurs d'Orient*, un émouvant roman d'amour et de sang : *Yamilé sous les Cèdres*. De la manière la plus inattendue, au bord des cèdres fameux qui racontent l'histoire la plus vieille du monde, il a reçu la confiance d'une passion rare, d'une tragédie intime plus poignante que celle de Roméo et Juliette, car les deux amants dont l'amour fut réellement plus fort que la mort, étaient séparés par une haine plus de dix fois séculaire, par l'antagonisme implacable de leurs religions et de leur races. Aussi, ne saurait-on imaginer rien de plus pathétique que le simple récit de cette haute et touchante infortune, livré par le rival dédaigné à l'auteur dans ce Liban féérique où il suivait la trace de Lamartine.

C'est une occasion pour M. Henry Bordeaux de dépeindre le pays maroni-

resté fidèle à la France depuis les Croisades, ses mœurs patriarcales, sa foi traditionnelle où revit parfois un souvenir du lointain paganisme, les qualités de ses soldats, hospitaliers et braves comme des héros d'Homère.

De ces aveux noblement traduits se détachent d'inoubliables figures : le cheik Rachid-el-Hamé, Boutros, l'intrépide cavalier, Khalil Koury, le fiancé trahi, Omar, le Roméo musulman, Yamilé enfin, la vierge aux yeux bleus « couleur de mer calme », éprise jusqu'à l'enchantement et dont la personnalité semble empruntée au Cantique des Cantiques... Comme *la Maison morte* et *le Fantôme de la rue Michel-Ange*, *Yamilé sous les Cèdres* est le récit d'une véritable histoire dont aucun détail n'est inventé.

Sous la plume du prestigieux auteur de *Sublime*, c'est tout le mystérieux Orient évoqué pour nous.

Un Volume in-16 sous chemise illustrée. Prix : 8 fr. 50. En vente à la librairie Plon 8 rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

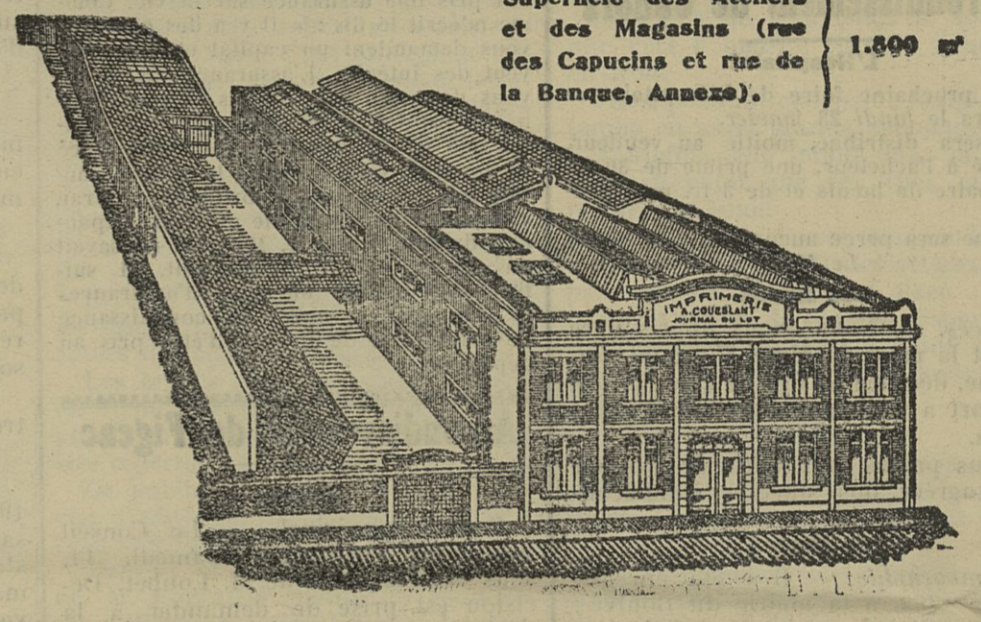
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Anneze). 1.600 m²



POUR 1 FRANC par SEMAINE

Mode Pratique

* donne tout ce qu'il y a de mieux et de moins cher à réaliser pour vos toilettes, votre maison, votre cuisine, tout y est pratique.

Un an, 66 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Remboursable par primes à choisir.

1.000 renseignements utiles



SERVICE D'HIVER 1932-33

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	22	20	17	21	19	56	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	7	17	32	20	22
LIMOGES (arrivée)	5	53	16	6	23	2	2	3
LIMOGES (départ)	4	31	9	5	16	21	23	8
BRIVE... (arrivée)	7	12	11	59	18	2	0	45
BRIVE... (départ)	7	35	12	33	16	19	18	8
Gignac-Cressensac	8	13	13	10	16	57	20	—
SOULLAC... dép.	8	37	13	48	17	22	18	50
CAZOULES... dép.	8	45	13	56	17	30	20	43
La Chap.-d-Mareuil	8	51	14	2	17	36	—	—
Lamothe-Fénelon	9	2	14	12	17	47	21	7
Nozac	9	14	14	22	17	59	—	—
GOURDON... dép.	9	31	14	37	18	17	19	21
Saint-Clair	9	40	14	46	18	27	—	—
Dégagnac	9	51	14	57	18	39	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	8	18	51	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	19	19	2	—	—
Espère	10	22	15	28	19	12	—	—
Pradines	10	29	15	35	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10	35	15	4	19	23	19	58
CAHORS (départ)	11	35	17	38	—	—	2	35
Sept-Ponts	11	45	17	50	—	—	—	—
Cieurac	11	59	18	7	—	—	—	—
Labenque	12	6	18	16	—	—	—	—
Causade	12	40	18	54	—	—	6	55
MONTAUBAN arr.	13	14	19	32	—	—	3	41
TOULOUSE... arr.	16	49	22	59	—	—	8	11

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4	50	8	48	10	20	13
MONTAUBAN. d.	6	14	9	48	11	—	16
Causade	6	55	10	29	—	—	16
Labenque	7	32	11	9	—	—	17
Cieurac	7	40	11	18	—	—	17
Sept-Ponts	7	51	11	30	—	—	17
Pradines	7	59	11	38	12	4	17
CAHORS... (arr.)	8	17	12	42	12	8	17
CAHORS... (dép.)	8	24	12	49	—	—	17
Espère	8	32	12	58	—	—	18
St-Denis-Catus	8	46	13	11	—	—	18
Thédirac-Peyrilles	8	59	13	25	—	—	18
Dégagnac	9	10	13	34	—	—	18
Saint-Clair	9	19	13	43	—	—	18
GOURDON (1) d.	9	37	13	58	12	51	19
Nozac	9	45	14	7	—	—	19
Lamothe-Fénelon	9	55	14	16	—	—	19
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	24	—	—	19
CAZOULES... dép.	10	8	14	30	—	—	19
SOULLAC... dép.	10	25	14	42	13	16	19
Gignac-Cressensac	10	52	15	11	—	—	20
BRIVE... (d.)	11	20	15	41	13	53	20
BRIVE... (a.)	11	33	15	50	23	32	0
PARIS... (A.) arr.	13	58	—	—	23	39	0
PARIS... (O.) arr.	21	46	—	—	8	33	8
PARIS... (O.) arr.	21	58	—	—	8	45	9

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées; consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 27 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	3	18	33
Pradines	6	29	15	11	18	41
Mercuès	6	38	15	20	18	50
Donelle (Arrêt)	6	42	15	24	18	54
Parnac	6	49	15	33	19	3
Luzech	6	55	15	39	19	10
Castelfranc	7	7	15	50	19	22
Prayssac (Arrêt)	7	11	15	54	19	26
Puy-l'Évêque	7	20	16	3	17	35
Duravel	7	27	16	10	17	47
Soturac-Touzac	7	35	16	18	17	59
Fumel	7	46	16	29	18	26
LIBOS	7	51	16	34	18	32

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	27	9	22	14	25	18	12
Fumel	6	38	9	29	14	32	18	20
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14	43	18	30
Duravel	7	5	9	47	14	50	18	37
Puy-l'Évêque	7	21	9	55	14	57	18	44
Prayssac (Arrêt)	7	35	10	4	15	6	18	52
Castelfranc	7	53	10	9	15	11	18	57
Luzech	8	12	10	20	15	22	19	9
Parnac	8	25	10	29	15	32	19	17
Donelle (Arrêt)	8	2	10	34	15	37	19	22
Mercuès	8	40	10	40	15	43	19	27
Pradines	8	52	10	48	15	51	19	35
CAHORS	9	1	10	55	15	58	19	42

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5	22	14	21	17	13
Vayrac	5	30	14	29	17	21
Bétaillé (arrêt)	5	36	14	35	17	25
Puybrun	5	46	14	44	17	31
Brétenoux-Biars	6	4	14	57	17	45
Port-de-Gagnac	6	12	15	5	17	52
Laval-de-Cère	6	23	15	14	18	—
Lamativie	6	45	15	34	18	21
Siran (arrêt)	7	2	15	51	18	38
La Roquebrou	7	20	16	7	19	55
AURILLAC... arrivée	8	2	16	50	19	41

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ	5	10	3	17	11	—
La Roquebrou	5	39	10	43	17	53
Siran (arrêt)	5	51	10	55	18	5
Lamativie	6	7	11	12	18	22
Laval-de-Cère	6	25	11	28	18	38
Port-de-Gagnac	6	33	11	36	18	46
Brétenoux-Biars	6	43	11	46	19	2
Puybrun	6	51	11	54	19	11
Bétaillé (arrêt)	7	12	11	2	19	18
Vayrac	7	7	12	7	19	24
St-Denis-près-Martel	7	14	12	14	19	32

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6	32	10	59	19	45
Sarlat	7	53	12	5	17	35
Cazoullès	8	33	12	44	19	21
Souillac	7	31	10	56	13	34
Le Pigeon	7	45	11	20	13	48
Baladon. Arrêt.	7	50	11	27	13	53
Martel	7	59	11	56	14	1
St-Denis-p.-M. ar.	8	9	12	8	14	11

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7	42	9	7	12	42
Martel	7	58	9	22	12	57
Baladon. Arrêt.	8	5	9	29	13	3
Le Pigeon	8	11	9	35	13	8
Souillac	6	50	8	21	9	45
Cazoullès	6	59	8	2	13	45
Sarlat	5	22	9	44	17	52
Le Buisson. ar.	6	11	—	—	18	42

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12	46	17	39
CAPDENAC... (d.)	10	11	17	52	21
FIGEAC... (d.)	1	24	7	14	10
Le Pournel	2	47	7	44	—
Assier	2	47	7	44	—
Flaujac (halte)	3	19	8	53	—
Gramat	3	19	8	53	—
Rocamadour	3	34	8	19	—
Montvalent	4	3	8	31	—